



Rapport
annuel
2011

Billet de la Présidente

En 2011, le comité fort de quatre membres ... si on ose utiliser ce terme de fort ... n'a pas eu à déplorer de démission, mais n'a pas pu se réjouir de l'arrivée immédiate de nouvelles recrues. Il semble toutefois que cette année, et cela sera à vérifier au point 7 de l'ordre du jour, la donne pourrait changer !

Durant l'année, le comité, plus les deux permanents ou au moins l'un d'entre eux, ne s'est réuni que quatre fois. Si cela paraît peu, ce n'est surtout pas que les activités d'Antenne ont marché au ralenti. Au contraire, les rendez-vous et actions tous azimuts, et cela n'est pas péjoratif, chargent les horaires et diminuent la disponibilité des uns et des autres pour fixer des rencontres. On peut aussi penser que les offres traditionnelles et incontournables d'Antenne, soit les centres aérés, les cours de formation continue, le cours à l'Ecole Pierre-Coullery et l'accueil des stagiaires de cette même école, sont des prestations qui roulent et s'organisent toutes seules sans que le comité ait à y mettre son grain de sel...

Les responsables ne sont sans doute pas d'accord quant à cette apparente facilité, car il faut tout de même lutter pour offrir des centres aérés qui enthousiasment les participants et les participantes, sans dépasser les budgets qui, comme pour beaucoup d'autres prestations, ne sont, par les temps qui courent, surtout pas extensibles ... faire la promotion et la présentation, hors les murs, des divers cours de formation continue proposés, organiser des transports pour que toute personne intéressée puisse choisir une matière selon ses envies, même si elle n'est pas autonome pour se déplacer ... plus tous les gros impondérables et petits tracasseries qui ne manquent pas de surgir à la dernière minute.

C'est par contre avec beaucoup d'intérêt... et d'inquiétude souvent... que les réflexions des membres du comité ont porté sur des problèmes, que l'on peut qualifier de politiques, et concernant directement l'avenir des personnes handicapées.

Tout d'abord, l'étude du « plan stratégique neuchâtelois », plan établi à la demande de la Confédération, et faisant la part belle à l'autodétermination et à la concertation des personnes handicapées elles-mêmes au sujet des prises de décisions qui les concernent. Une lecture et une présentation de ce plan qui laisse au final optimiste.



Puis les réflexions ont porté sur la 6e révision de l'assurance invalidité AI, réflexions étoffées par une conférence de M. Stéphane Rossini. Une révision à la démarche financière ayant en point de mire une réduction des coûts, malgré l'augmentation de la TVA destinée à assainir cette assurance sociale, et laissant entrevoir un démantèlement des prestations actuelles. Là, pas de quoi être vraiment optimiste.

Antenne étant présente au groupe Coordination AI Neuchâtel, les problèmes concernant la réinsertion professionnelle des personnes handicapées ont fait l'objet d'un exposé au comité. Là, il semble que la volonté d'agir se solde par plus ou moins de réussite et n'ait pas tout à fait découragé les employeurs à se profiler et à s'engager. Là, c'est à voir à plus long terme.

Antenne, solidaire avec d'autres associations, a aidé à la récolte de signatures, sur la rue et par Internet, pour une pétition demandant «une formation pour tous » suite au projet d'économie du Conseil fédéral concernant la formation professionnelle des personnes handicapées... Solidarité également, pour le lancement d'une motion populaire demandant, au Conseil d'Etat cette fois, de débloquer les crédits nécessaires pour offrir une perspective professionnelle aux handicapé-e-s en fin de scolarité. Là, rien de bien réjouissant.

Par sa responsable, Antenne s'est engagée pour le projet pilote de budget d'assistance, et qui, accepté par la loi, se nomme depuis la fin de l'année « contribution d'assistance ». C'est cette nouvelle prestation qui fera l'objet, tout à l'heure, d'une présentation. Là, c'est un succès.

Mais il ne faut pas oublier qu'en 2011, le comité a été sollicité pour une activité sans prise de tête et pleine de bonne humeur, à savoir beurrer, moutarder et garnir des dizaines de sandwiches, diviser de nombreux gâteaux, ouvrir des bouteilles gazeuses ou non, servir le tout avec une oreille attentive à la musique dispensée par deux DJ chaleureux et un œil ouvert sur les chorégraphies classiques ou quelque peu déjantées de handicapé-e-s visiblement ravi-e-s de pouvoir participer à la fête-exposition-disco du Club de formation continue d'Antenne. Là, c'est à marquer d'une pierre blanche.



L'année prochaine le rapport de la présidente sera fait par une autre personne, qui aura une vision différente et qui apportera un autre soutien aux actions d'Antenne. Elle appréciera certainement également le dynamisme, la persévérance et l'engagement qui sont nécessaires à la défense, à la reconnaissance et au bien-être des personnes handicapées. Valeurs qui sont le reflet de, ce qu'il est permis d'appeler, la philosophie d'Antenne. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux, permanent-e-s, enseignant-e-s, moniteurs et monitrices, qui y adhèrent.

Centres Aérés

Lors de ses deux centres aérés annuels, Antenne Handicap a établi des programmes pour cinq groupes et a engagé 17 moniteurs au total. Certes, ce chiffre est élevé, mais il se justifie pleinement car plusieurs enfants polyhandicapés et autistes ont participé aux centres aérés. La communication s'effectue, pour ces derniers, grâce à des pictogrammes auxquels nous pouvons de temps à autre en ajouter en fonction d'activités inhabituelles telles que le bowling ou les voyages en train.

Nous offrons toujours la possibilité aux parents de rencontrer les moniteurs afin qu'ils puissent expliquer ce qui doit être mis en place pour que leur enfant puisse bénéficier au maximum de cette semaine de vacances. En ce qui concerne les adolescents, ils peuvent, lors de la réunion préparatoire, discuter et concevoir le programme dont ils ont envie.

Ces centres aérés coûtent cher et nous devons faire de plus en plus attention. Nous pensons qu'il est très important de continuer d'organiser ces deux semaines de vacances. Cependant, nous devons être particulièrement attentifs aux coûts des déplacements lors d'activités par exemple. Nous ne tolérerons plus désormais qu'un seul long déplacement par groupe et par semaine. Et puis, il apparaît que l'impact de ceux qui, une fois par an, organisent une action extraordinaire pour un enfant est particulièrement préjudiciable aux associations comme la nôtre, qui n'ont pas la possibilité de descendre le Cervin en ski ou d'organiser des déplacements en parapente entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, mais qui offrent simplement dix jours de loisirs par année en n'étant pas subventionnées pour l'ensemble des coûts. Cela nous oblige à rechercher des dons pour pouvoir offrir l'essentiel, dons particulièrement difficiles à trouver car, bien évidemment, il est plus satisfaisant pour les donateurs d'accoler leur nom à une activité de prestige.

Cela amène deux questions :

- Parents, est-ce vraiment votre demande ?
- Et les pouvoirs publics préféreraient-ils ignorer le quotidien de parents et d'associations au profit d'un sourire bien en vue dans les journaux ?

Club de Formation Continue

Ce fut une palette de 33 cours qui ont été proposés pour l'année 2011. 27 ont répondu aux intérêts et demandes de 219 étudiants. 14 cours ont été organisés durant le premier semestre et 13 pour le deuxième.

Nous constatons que le cours de culture générale à La Chaux-de-Fonds a de nouveau connu un immense succès : 18 étudiants, dont 4 nouveaux, ont fréquenté ce cours qui se déroule sur 28 séances. Pour ce faire nous avons engagé deux enseignants et deux assistants qui travaillent en groupes en fonction des attentes, des intérêts et des envies des étudiants (géographie, code de la route, maths, écriture...).

Comme à l'accoutumée, nous avons pu présenter les cours dans différents ateliers protégés du canton. C'est toujours un moment de partage important, les questions fusent, relatant les envies mais parfois aussi les appréhensions. Un cours en lien avec la citoyenneté a débuté en octobre par une séance préparatoire avec les étudiants : nous avons d'abord abordé quelques notions de civisme, et d'organisation politique aux niveaux communal, cantonal et fédéral.



Puis ensemble, nous avons organisé notre programme de citoyens en visite en cinq séances : l'écoute des débats lors d'une séance du Grand conseil et du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, la visite du Palais fédéral, la découverte du patrimoine horloger de La Chaux-de-Fonds inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO puis enfin, pour faire suite à cette approche du patrimoine horloger, la découverte du Château des Monts au Locle, superbe maison de maître entourée de jardins et possédant une des plus belles collections horlogères.

Si 2011 fut une année assez exceptionnelle par le nombre d'inscriptions et le nombre de nouveaux étudiants (31), elle aura aussi été riche en saveurs grâce au cours de cuisine multiculturelle proposé à Neuchâtel, haute en couleurs grâce au nouveau cours de mosaïque et encore pleine de senteurs diffusées lors du cours « Sentez !... Santé ! » qui proposait de découvrir quelques huiles essentielles.



Il y eut aussi la fête du Club organisée pour les étudiants, les enseignants et les proches afin que tous aient l'occasion de se retrouver pour échanger et découvrir, au travers d'une exposition, ce qui a été réalisé lors des cours proposés. Ainsi, 2011 aura aussi été joyeuse et festive grâce aux deux supers DJ qui nous ont fait danser et chanter en chœur des succès des années 80...

Lors des évaluations de cours, il nous est apparu évident de créer une commission pour les cours de formation continue composée d'étudiants et d'enseignants. Cette commission se réunira deux fois par année, en avril et octobre, et traitera de sujets divers tels que l'évaluation, l'organisation et la préparation des nouveaux programmes.

Histoire d'anciens

Que sont devenus les enfants et les adolescents que nous avons côtoyés pendant quelques années dans les centres aérés ?

C'est ce que nous avons cherché à apprendre et pour ce faire nous avons envoyé quelques invitations à un petit déjeuner vitaminé, plein de souvenirs.

Ils sont arrivés un samedi matin, souvent seuls, parfois à deux. Pas de temps mort, un accès direct à la discussion, tous brûlaient d'envie de se raconter, de s'interroger, de s'écouter.

Les parcours ont été différents : certains ont quitté l'école pour rentrer directement en atelier protégé ; d'autres ont tenté des formations à Seedorf et au Repuis. Parmi ces derniers, un seul a réussi et terminera sa formation en juin de cette année, pour les autres, l'atelier protégé a été proposé. Une des personnes présentes travaille maintenant dans un atelier protégé hors du canton de Neuchâtel.

Ils nous ont confié les différents problèmes auxquels ils ont été confrontés. Pour la majorité, c'est d'abord le regard des autres qui a été le plus difficile. « On ne nous a pas appris à affronter l'extérieur, on a peu d'armes en sortant de l'école ». « Il faut apprendre à demander de l'aide et ce n'est pas facile ». Pour Christian, il a fallu se forger une carapace et c'est ainsi qu'il n'hésitait pas à se faire passer pour un MSP. Il aimerait maintenant reprendre une formation et se réjouit d'intégrer le foyer d'alfaset pour prendre un peu d'autonomie vis-à-vis de sa famille.

Richa, elle, regrette le temps de l'école car elle a l'impression de manquer de loisirs et de ne plus pouvoir s'amuser comme avant. Cela vient du fait qu'elle a perdu le contact avec les autres et qu'elle n'a pas encore réussi à se faire de nouveaux amis sur son lieu de travail, souvent ses collègues habitent trop loin et les loisirs sont chers. Il en va de même pour Estéban qui aimerait devenir interne afin d'avoir plus de copains car, en habitant Gorgier, il se sent un peu isolé.



Si presque tous habitent encore chez leurs parents, Rémy, lui, vit maintenant en couple avec un peu d'aide pour le ménage. Après avoir exercé différents métiers, horticulteur, peintre, il a passé deux ans en atelier protégé et est à la recherche d'un emploi. Il apprécie sa liberté et en profite pour faire de la musique.

Hakim lui travaille en atelier protégé et il en est fier. Il aime cette ambiance beaucoup plus que l'école et ses loisirs sont bien organisés, judo, natation. Il est plein d'idées pour l'avenir.

Pendant ce petit déjeuner, nous constatons que leur camaraderie reste intacte. Ils se penchent sur les albums de photos, rigolent, commentent, certains ont amené leurs propres photos. A la fin de la matinée, ils échangent leur n° de natel pour se revoir et repartent souriants sur la promesse que nous recommencerons, mais plutôt pour un repas.

Vie de l'association

Notre association a participé à :

- La récolte de signatures pour la motion lancée par insieme et Cerebral concernant la prise en charge des jeunes handicapés après leur scolarité
- La séance d'information de cerebral sur le soutien gestuel utilisé avec des personnes qui ont des difficultés à communiquer, comme, par exemple, certains enfants qui participent au centre aéré
- La séance d'information de Pro Infirmis sur la relève à domicile. Cette prestation propose une aide ponctuelle pour soulager les proches d'une personne handicapée
- La présentation de la contribution d'assistance organisée par notre collègue de Cap Contact, Madame Dominique Wunderle
- Au festival du budget d'assistance. Cet événement a eu lieu à Berne le 14 septembre pour fêter l'aboutissement du projet FassiS et l'entrée dans la loi sur l'assurance invalidité de la contribution d'assistance.



Notre association collabore avec :

- cerebral et insieme principalement pour les activités loisirs organisées pour les enfants et les adultes handicapés
- La FRPA pour gérer les modalités liées au contrat de prestation avec l'OFAS. Suite à la demande de cet office de lui communiquer les n° AVS de toutes les personnes qui bénéficient de ses prestations, la FRPA a manifesté son désaccord. En effet, cette demande est inappropriée pour certains thèmes, tels que la maltraitance et la sexualité. Elle a aussi démontré la difficulté de récolter cette donnée lors de prestations qui s'adressent à des groupes de proches, comme par exemple les cours donnés aux futurs professionnels ou de séances d'information sur un thème spécifique
- L'école Pierre-Coullery pour l'accueil de stagiaires et la formation des étudiants sur le handicap mental. Nous avons dû négocier avec les responsables pour maintenir un nombre d'heures de cours suffisant pour que les personnes handicapées puissent continuer à collaborer avec nous.

Notre association est active dans :

- Le comité de FHN et le groupe de travail Politique et AI
- La coordination AI NE qui a organisé une rencontre avec l'office AI du canton en avril. Lors de cette rencontre M. Fierloni a présenté le plan d'assainissement de l'assurance-invalidité, la mise en œuvre de la 5ème révision LAI et les deux volets de la 6ème révision. Il a également répondu aux questions concernant l'application de la 5ème révision dans le canton de Neuchâtel. Les participants ont pu débattre avec M. Fierloni de situations rencontrées dans leur pratique professionnelle et pour lesquelles la décision AI paraissait inappropriée.

Puis la coordination et le GT3 se sont réunis en août, suite à l'annonce de la constitution de l'association nationale « Non au démantèlement de l'AI » pour prendre connaissance des statuts et buts de cette nouvelle association et pour y définir leur engagement. A l'issue de la rencontre, il a été décidé de s'approcher de FHN pour pouvoir devenir membre de cette future association.

Comptes

FIDUHAL
Expert-comptable diplômé
Patrick Haldimann
Comptable contrôleur de gestion diplômé

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2011

à l'Assemblée générale des membres de l'

**Association neuchâteloise
Antenne Handicap Mental**

La Chaux-de-Fonds

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31

Tél. 032 914 46 14
Fax 032 914 46 36
TVA 247 993

Mesdames, Messieurs,

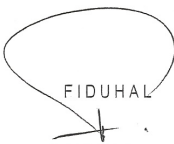
En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'Association neuchâteloise Antenne Handicap Mental, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 24 avril 2012.


FIDUHAL
Patrick Haldimann
expert réviseur agréé

Annexe : Bilans aux 31 décembre 2010 et 2011
Comptes de résultats des exercices 2010 et 2011

Bureau du Locle : Rue de France 17 - Tél. 032 931 90 50 - 2400 Le Locle
Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

 **SWISCO**
ASSOCIATION SUISSE DES CONTRÔLEURS ASSURÉS DE L'INDÉPENDANCE

Bilans au 31 décembre 2010 et 2011

ACTIF	2011	2010
	frs	frs
Caisse	128.25	19.15
La Poste 23-4777-0	18'107.66	30'836.31
La Poste Déposito	67'775.50	66'936.75
Actifs transitoires	1'325.30	1'688.95
Impôt anticipé	171.60	666.60
	<u>87'508.31</u>	<u>100'147.76</u>
PASSIF		
Passifs transitoires	2'441.60	6'035.26
Provision salaires	3'239.65	3'239.65
Capital	81'827.06	90'872.85
	<u>87'508.31</u>	<u>100'147.76</u>
	Capital	
Solde initial	90'872.85	90'113.54
Excédent de charges et recettes	-9'045.80	759.31
	<u>81'827.05</u>	<u>90'872.85</u>

Comptes de résultats des exercices 2010 et 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES	2011	2010
Subvention OFAS	222'747.30	222'747.40
Subvention Etat de Neuchâtel	40'000.00	38'000.00
Dons	6'260.76	7'947.40
Cotisations membres AHM	3'175.00	3'010.00
Contributions participants CFC	19'687.00	19'924.00
Contributions participants CA	3'765.00	3'660.00
Cours encaissement divers	800.00	2'780.00
Produits financiers, intérêts	559.25	650.60
	<u>296'994.31</u>	<u>298'719.40</u>
CHARGES		
Salaires	223'666.00	222'037.50
Charges sociales	39'677.96	35'758.95
Loyers	9'743.15	9'717.05
Frais de déplacements et formation	5'754.50	4'132.34
Honoraires	5'280.00	5'560.00
Honoraires mandataires	756.00	753.20
Assurances commerciales	490.80	490.80
Fournitures de bureau	1'033.05	1'206.60
Matériel de cours	6'771.30	5'844.00
Nourriture CA	3'934.60	5'431.50
Frais de ports, téléphones	3'053.70	3'147.45
Publicité, imprimés	2'689.50	2'013.10
Equipements	677.75	759.15
Frais de banque et de poste	338.55	300.35
Actions spéciales	1'066.80	0.00
Frais divers	1'106.45	808.10
	<u>306'040.11</u>	<u>297'960.09</u>
Excédent de charges et recettes	<u>-9'045.80</u>	<u>759.31</u>

6ème révision LAI, deuxième volet

Le deuxième volet de la 6ème révision de l'assurance invalidité a déclenché une vague d'opposition dans l'ensemble des organes œuvrant dans le domaine du handicap qui ont invité le Conseil fédéral à revoir son projet. Une association nationale « Non au démantèlement de l'AI » a été constituée le 13 septembre pour coordonner et mener une campagne contre la révision. Forum Handicap Neuchâtel y a participé et est devenu membre soutien. Lors de l'assemblée, un plan d'actions a été présenté, entre autres, le lobbying auprès des politiciens. Si celui-ci n'aboutit pas, alors un référendum sera vraisemblablement lancé en 2012. Nous vous invitons à consulter le site <http://www.nein-zum-abbau-der-iv.ch> pour suivre les prises de position et les futures actions de l'association nationale.

Le projet pilote Budget d'assistance – Contribution d'assistance

En 2006 débutait le projet pilote Budget d'assistance. Les quatre cents participants auront bénéficié de ce projet pendant six ans et parallèlement l'OFAS aura pu analyser et évaluer cette offre et en élaborer un projet de loi introduit dans la 6ème révision LAI, premier volet : la contribution d'assistance, article 42quarter LAI. Cette nouvelle prestation entrera en vigueur au 1er janvier 2012. Notre association reste à disposition des personnes qui souhaitent recevoir des renseignements complémentaires sur cette nouvelle prestation ou être accompagnées dans les démarches pour l'obtenir.

Dons

Chaque année notre association recherche des dons pour compléter le financement des prestations qu'elle offre. En effet les subventions fédérales et cantonales ne suffisent pas à couvrir la totalité du coût de nos prestations que nous estimons indispensables pour nos bénéficiaires ou leurs proches. Cette année, c'est avec un grand enthousiasme que Madame Cellammare a organisé une tombola caritative pour notre association. Elle a souhaité que l'argent recueilli soutienne les activités des centres aérés ou du Club de formation Continue. Ainsi les enfants ont pu faire du vélo adapté à Noiraigue ou encore visiter le musée du jeu à La Tour-de-Peilz. Quant aux étudiants, ils ont pu apprécier les locaux spacieux et adaptés où s'est déroulée la fête. Nous remercions chaleureusement Madame Cellammare pour l'intérêt et la générosité qu'elle a montrés envers notre association.

Comité

Présidente : Madame Christiane Kernen
 Membres : Mesdames Anne-Catherine Lancaster, Florence Panza
 Monsieur Jacques-Olivier Reymond

Direction

Monsieur Patrice Chaduc (70 %) Madame Simone Juillerat Meyer (70 %)

Stagiaires

Mesdames Sloane Marchand et Janaïne Lopes - Ecole Pierre-Coullery

Club de Formation Continue

Amos Anaïs	Meyer Amir
Bucher Bettina	Meyer Naetia
Bürgi Darryl	Monteiro Aquilon Mélanie
de Montmollin Muriel	Morel Roland
Dupasquier Anne	Neuenschwander Corinne
Fauve Cahline	Parente Paolo
Gabriel Claudine	Pheulpin Vincent Olivier
Grau Anne	Pipoz Julie
Guillet Elisabeth	Rognon Sybille
Harhoura Karim	Roth Lolita
Jeannotat Pascal	Schaub Benjamin
Kureth Aude	Serafini David
Marcos Angel	Suttrelet Pascal
Mathis Christian	Veillon May
	Wyder Ngawang

et

Voyage Nature : Madame Corine Estoppey - Balade pieds nus et cuisine de sorcière
 Exprim : Madame Alexa Vincze - Mosaïque, Neuchâtel
 Poterie Art'Terre : Madame Danièle Crelier - Poterie, La Chaux-de-Fonds
 Le Mouve : Monsieur Kevin Georges - Fitness, La Chaux-de-Fonds

Centres aérés

Abbet Luc	Kauer Stéphanie	Toscano Luna
Baerfuss Sheila	Marchand Sloane	Wille Coraline
Berger Tonya	Montero Mélanie	Wyder Ngawang
Biedermann Anouk	Pheulpin Vincent Olivier	Zeller Camille
Droz Aline	Quarta Laura	
Fernandes Carneiro Cuenot Maria	Quinche Isabelle	
Gabriel Claudine	Roth Lolita	
Grandet Christophe	Sallin Sarah	
Guillaume-Gentil Emmanuelle	Schaub Benjamin	
Harhoura Karim	Teuscher Florent	
Jacot Sylvianne	Tonel Nine	

Antenne Handicap Mental

La Chaux-de-Fonds

**Numa Droz 68 cp 59
2301 La Chaux-de-Fonds
tél fax 032 914.10.10**

Neuchâtel

**Louis Favre 1
2000 Neuchâtel
tél 032 544.39.91**



Site : www.antenne-handicap.com

E-mail: antenne_handicap@bluewin.ch

CCP 20-4777-0